

*Dossier suivi par Céline JOLY-FENON*

*02 47 30 81 06 (ligne directe)*

[transports-scolaires@cc-blere-valdecher.fr](mailto:transports-scolaires@cc-blere-valdecher.fr)

N/Réf : JFB/CJF 2018-1214

Objet : **Préparation de la rentrée 2018 - 2019.**

Bléré,

Le 1er juin 2018

Madame, Monsieur,

Votre enfant utilise le Service des Transports Scolaires pour se rendre au sein de son Etablissement scolaire.

Pour la prochaine rentrée scolaire, vous devez obligatoirement inscrire votre enfant, à partir du 1<sup>er</sup> Juin, et ceci **avant le 22 juillet 2018**, sur le site Internet suivant :

<http://www.remi-centrevalde Loire.fr>

Identifiant : les 8 chiffres inscrits sur la carte de Transports Scolaires de votre enfant.

Mot de passe : celui que vous avez choisi lors de l'inscription.

Si vous avez perdu votre mot de passe, il sera possible de le récupérer en cliquant sur « Réinitialiser votre mot de passe ».

Petit rappel : pour votre enfant inscrit au sein du RPI, les frais de gestion, d'un montant de 25 euros, sont pris en charge par la Commune. Vous n'avez pas à les régler, en ligne (même si cela vous est proposé).

Néanmoins, j'attire votre attention sur **l'obligation** de respecter les dates d'inscriptions au risque de vous voir appliquer des frais de pénalité (10 euros qui seront alors dus par la Famille) et de ne pas disposer de place pour votre enfant.

Les circuits et les horaires vous seront communiqués ultérieurement.

Les services communautaires restent à votre disposition pour toute démarche complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la Présidente,  
Par délégation,  
La Vice-Présidente déléguée aux  
Transports Scolaires  
Annie BECHON

